

## Les maisons de repos impayables pour les pensionnés

**Se loger dans une maison de repos est impossible si on ne dispose que de sa pension, sauf pour une personne sur sept í**



### **Vos commentaires**

"La pension "moyenne" à l'heure actuelle ne concerne pratiquement que les très gros anciens salaires, quelqu'un qui a 1000 euros en main est un privilégié même après 45 voire plus d'années de travail. Ces statistiques mensongères concernant la retraite des travailleurs qui ont été pressés comme des citrons toute leur vie sans pouvoir souvent mettre un cent de côté sont hors de propos, beaucoup de retraités ne savent même plus se soigner, se chauffer, manger voire se loger décentement alors se placer faut pas rêver même en ayant des enfants qui sont souvent eux aussi dans la même panade." de **Beurk**

**A peine un résidant de maison de repos sur sept (14%) parvient à s'acquitter de la facture de la maison de repos** avec sa pension, selon une enquête à grande échelle menée par les Mutualités socialistes rapportée ce vendredi par les quotidiens Gazet van Antwerpen et Het Belang van Limburg.

80% des factures des maisons de repos varient entre 1.250 et 1.750 euros par mois. La pension moyenne en Belgique s'élève, elle, à seulement 1.119 euros par mois. Donc près de 86% des résidants doivent faire appel à d'autres sources pour payer leur maison de repos: 53% utilisent l'argent qu'ils ont épargné, 23% vendent ou louent leur habitation, 6% reçoivent l'aide du CPAS et 18% recherchent un soutien auprès de leur famille.

Les trois quarts des personnes interrogées ne sont également pas satisfaites du prix des maisons de repos. Ces factures élevées sont d'ailleurs pour 25% des interrogés la raison du report de leur prise en charge en maison de repos.